

L'Ecole et le Pays

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **42 (1947)**

Heft 4-fr: **Numéro spécial pour la Suisse romande et italienne**

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Ecole et le Pays

Sur tout le territoire de la Confédération, les écoliers se sont démenés ou se démenèrent encore pour vendre nos écus de chocolat au profit du Trésor national. Nous leur disons à tous un chaleureux merci. Bientôt, citoyens à leur tour, la responsabilité de ce Trésor leur reviendra; ils en seront les bons ou les mauvais gardiens. C'est dire le prix de leur fidélité.

Un vœu magnifique s'exauce donc aujourd'hui: les splendeurs naturelles et artistiques du pays trouvent à l'école des amis; les Ligues pour la Protection de la Nature et pour le Patrimoine National de précieux auxiliaires. A nous de les instruire.

D'entente avec la Société suisse des instituteurs, nous avons élaboré des plans et commencé la besogne sous la forme d'un feuillet intitulé *Le corps enseignant suisse à l'œuvre*. Tous les maîtres le recevront et nos lecteurs le trouveront reproduit ci-après. Les dessins de M. Gerbig et les légendes qui les accompagnent ne sont que des suggestions destinées à exciter l'intérêt des élèves; il sera facile de multiplier les exemples.

Nous demandons aux instituteurs et institutrices de nous confier ensuite les travaux écrits des élèves ou les dessins que le sujet leur inspire. Libre à eux de choisir les meilleurs ou de nous soumettre ceux d'une classe entière. Ce seront autant d'indices qui serviront à préciser notre méthode et notre orientation.

Chaque écolier qui aura participé aux exercices recevra à titre d'encouragement et de récompense une planche en couleurs dont Mlle Seitz est l'auteur. Elle représente les plantes sauvages que nous avons à protéger pour assurer leur survivance.

L'an prochain, notre prime évoquera le patrimoine artistique. L'entreprise, nous le voyons bien, peut nous entraîner loin. Mais, quand la jeunesse est en cause, jusqu'où n'irait-on pas?

